

Conducteur de métro

RNCP38276 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Code(s) NSF	311u
Formacode(s)	31840
Code(s) ROME	N4301
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	15/11/2023
Date d'échéance	15/11/2025

Certificateur(s)

REGIE AUTONOME DES TRANSPORTS PARISIENS · SIRET : 77566343801906

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Dans le cadre de l'ouverture à la concurrence progressive de son réseau de transport en Île-de-France, la RATP souhaite préserver le parcours de ses salariés, en le valorisant par une certification reconnue au RNCP.

Ainsi, par la reconnaissance d'une certification professionnelle, les salariés concernés maintiendront un certain niveau d'employabilité, dans l'éventualité où un autre transporteur que la RATP deviendrait leur employeur, ou s'ils envisageaient une mobilité volontaire.

De plus, consciente de sa responsabilité économique et sociétale, la RATP souhaite participer activement à la formation de jeunes dans tous les domaines liés aux métiers du transport, au travers notamment de parcours certifiants.

ACTIVITÉS VISÉES

Le conducteur de Métro est amené à conduire un véhicule guidé avec des voyageurs, principalement en réseau souterrain.

Ses activités principales consistent à :

- Transporter les voyageurs en appliquant les règles de sécurité des équipements et des personnes selon la réglementation ferroviaire.
- Conduire le train en fonction de critères de régularité, de respect des horaires, de confort des voyageurs et de réglementation en vigueur.
- Mettre en place les mesures d'urgences et transmettre les informations aux services concernés lors de situations perturbées.
- Appliquer des procédures mémorisées et écrites.
- Communiquer avec les intervenants liés au transport PMI (poste de manœuvre informatisé), PCC (poste de commande centralisé) et les services de maintenance.
- Informer les voyageurs selon les situations rencontrées (normales et dégradées).

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les compétences attestées sont :

- Se présenter en tenue avec ses agrès (clés d'accès, fiche d'activité journalière...).
- Emarger sa présence et sa fin de service.
- Prendre connaissance du contenu de son service.
- Préparer et renseigner son bulletin de conduite du jour.

- Consulter la présence ou non d'une fiche ligne (= modification permanente ou temporaire de la ligne).
- Relever un autre conducteur
- Rechercher le prochain service sur la feuille prévisionnelle des postes à assurer.
- Rechercher et se rendre à la position de dégarage
- Veiller à la sécurité des collègues au niveau des voies de garage.
- Manœuvrer et procéder à la mise en mouvement du train et au dégagement du quai.
- Conduire le train dans le respect de la sécurité, la régularité et le confort des voyageurs.
- Assurer l'ouverture et la fermeture des portes.
- Détecter et identifier une avarie sur le train lors d'une situation dégradée.
- Communiquer avec les interlocuteurs professionnels et les voyageurs en situation normale et dégradée.
- Intervenir sur le train et sur les installations.
- Restituer par écrit les éléments journaliers de son activité sur les documents adaptés.

Blocs de compétences

RNCP38276BC01 — Conduite en mode nominal

LISTE DE COMPÉTENCES

Prendre son poste :

- En respectant les horaires.
- Emarger sa présence sur le registre présent en terminus.
- Prendre connaissance du contenu de son service
- En prenant connaissance des consignes de sécurité (cadre sécurité-circulation) en vigueur à l'attachement.
- En ayant, en sa possession, l'ensemble des agrès (documentation et accessoires liés à la conduite) nécessaires à la conduite du métro.
- Signaler sa présence auprès du manager d'exploitation ferroviaire et/ou gestionnaire de terminus.

Réaliser la relève de son métro en ligne :

- En anticipant l'arrivée du train en station.
- En consultant la présence ou non d'une fiche ligne.
- En passant les consignes lorsqu'il s'agit d'un conducteur arrivant.

Conduire un matériel roulant Métro en prenant en compte le fonctionnel des systèmes de sécurité de ce réseau.

Réagir face aux différentes problématiques pouvant être rencontrées sur le réseau métro.

Conduire un matériel roulant Métro en se conformant aux indications de vitesse et de signalisation de ce réseau.

Adapter sa conduite selon le comportement du matériel roulant Métro, selon les conditions d'adhérence et atmosphériques, afin d'assurer la desserte des stations.

Maîtriser et adapter son freinage pour respecter les points d'arrêt en station. Surveiller l'exécution du service voyageur :

- Surveillance de l'échange voyageur
- Prise de décision de fermeture des portes
- Fermetures des portes
- Départ du métro

Respect des retenues pour régulation.

Conduire en respectant les horaires de la fiche de travail.

Le candidat met en œuvre les moyens pour rattraper le retard en ligne en fonction de l'affluence voyageur et des conditions d'exploitation.

Lors de la conduite du métro, vérifier le bon fonctionnement des installations fixes et signaler toute anomalie au chef de régulation du réseau Métro.

En fin de service renseigner et remettre son bulletin de conduite.

Prendre connaissance de son service pour le prochain jour travaillé.

Réaliser les manœuvres de retournement sur voies principales et secondaires (ligne et terminus) en respectant la réglementation du réseau Métro.

Utiliser les outils embarqués de communication voyageur (Sono, TETRA).

Communiquer avec les voyageurs de manière claire en situation nominale.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les compétences sont évaluées selon les modalités suivantes :

Evaluation A1 (Questions Ouvertes 1 heure en salle)

Evaluation B1 (QCM environ 100 questions de connaissances théoriques sur une durée d'1 heure en salle informatisé)

Evaluation C1 (Passage au Poste avec Cabine de Conduite Simplifiée sur une durée de 40min)

Evaluation D1 (Oral tête de quai l'examineur interroge le candidat sur les documents de prise de poste et sur les différentes installations sur une durée de 20min)

RNCP38276BC02 — Conduite en mode dégradée

LISTE DE COMPÉTENCES

Adapter sa vitesse aux conditions de visibilité et d'adhérence dans le respect des règles de conduite et de signalisation du réseau Métro quelles que soient les circonstances.

Détecter les événements inhabituels concernant la conduite du métro (patinage, mauvaise visibilité...) et adapter sa conduite.

Appliquer les règles de conduite en situations dégradées du réseau Métro (ex : gestion du Déclenchement de l'Arrêt Automatique, défaut de signalisation, délivrance d'autorisation de franchir un signal, alerte feu/fumée...)

Pallier à un défaut des systèmes embarqués de contrôle de la vitesse du métro (KISVA, KISAEU...) en appliquant les procédures appropriées afin de garantir la sécurité ferroviaire du réseau Métro.

Appliquer les gestes métier (arrêt devant un signal fermé/ commande mise au neutre/ annonce voyageurs).

Appliquer les procédures de gestion des arrêts défectueux en station spécifiques au réseau Métro.

Traiter les incidents voyageurs en toute sécurité (signal d'alarme, retenue de portes...).

Intervenir (vérification...) sur les installations fixes du réseau Métro (ex appareil de voie) pour permettre la discrimination d'anomalies.

Remplir les numéros de fiches suivies dans le livre de procédure.

Compléter la fiche de résultat des essais des freins et la partager par radio avec le chef de régulation du réseau Métro.

Assurer la traçabilité de la communication réalisée de l'incident sur le bulletin de conduite

Appliquer de mémoire les procédures énoncées dans le livre de procédures.

Traitement des avaries du matériel roulant en respectant les consignes de sécurité du réseau Métro et en informant les voyageurs (détection des anomalies et application des procédures de dépannage).

Identifier tout événement inhabituel et réagir en conséquence afin d'éviter les incidents / accidents dû aux anomalies.

Analyser les informations du boîtier de signalisation, identifier le type d'avarie (récurrentes) puis déclencher la procédure d'intervention en respectant le livre de procédures.

Utiliser les outils embarqués de communication voyageur (Sono, Tétra...).

Communiquer avec les voyageurs de manière claire en situation dégradée.

Informar le chef de régulation du réseau Métro et les voyageurs tout au long de la progression de l'incident en exprimant la situation de façon claire et précise

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les compétences sont évaluées selon les modalités suivantes :

Evaluation A2 (QCM 100 questions de connaissances théoriques sur une durée d'1 heure en salle informatisé)

Evaluation B2 (Conduite en ligne sur 5 interstations)

Evaluation C2 (observation des gestes et application des Règles de Sécurité sur simulateur avec avarie Matériel Roulant sur une durée de 40min)

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Entreprises de transport en commun, de taille intermédiaire ou grande

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Conducteur de métro/RER.
- Conducteur de train.
- Conducteur du réseau ferré urbain.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Les conducteurs de Métro reçoivent tout d'abord une autorisation provisoire d'exercer les fonctions de conduite sur le

Méto.

C'est à l'issue d'une année d'activité, sans écart lié à la fonction, qu'est remise l'autorisation définitive d'exercer les fonctions de conducteur/conductrice de Méto.

L'habilitation des conducteurs/conductrices de Méto est réglementée à partir du décret n°2017-440 du 30 mars 2017 dit décret STPG « sécurité des transports publics guidés » et du règlement de sécurité de l'exploitation (RSE).

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5)
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Conditions de travail contraignantes, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 400 €
Familles professionnelles (FAP)	J3X44 — Conducteurs sur rails et d'engins de traction · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	1 668
Jugés difficiles à recruter	28 %
Emplois saisonniers	73 %
Familles professionnelles (FAP)	J3X44 — Conducteurs sur rails et d'engins de traction

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

- COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, APPRENTISSAGE
- Responsable du centre de formation de la direction opérationnelle MTS ou son/sa représentant(e) (interne à l'OC)
 - Un agent (F/H) conducteur moniteur d'une ligne de transport (externe à l'OC)
 - Un(e) représentant(e) du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (externe à l'OC)
 - Un(e) représentant(e) de la politique de formation de la direction du groupe RATP (externe à l'OC)
 - Un(e) représentant(e) de la direction des ressources humaines (externe à l'OC)
 - Un(e) représentant(e) d'un organisme de formation de la SNCF(externe à l'OC)

- COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE
- Responsable du centre de formation de la direction opérationnelle MTS ou son/sa représentant(e) (interne à l'OC)
 - Un agent (F/H) conducteur moniteur d'une ligne de transport (externe à l'OC)
 - Un(e) représentant(e) du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (externe à l'OC)
 - Un(e) représentant(e) de la politique de formation de la direction du groupe RATP (externe à l'OC)
 - Un(e) représentant(e) de la direction des ressources humaines (externe à l'OC)
 - Un(e) représentant(e) d'un organisme de formation de la SNCF (externe à l'OC)

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	6 949 €
Selon la branche	6 949 € – 7 048 €
Prise en charge	Branches concernées

6 949 €

Valeur par défaut · 212 branches

7 048 €

CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date de décision 15/11/2023

Durée de l'enregistrement 2 ans

Date d'échéance de l'enregistrement 15/11/2025

Date de dernière délivrance possible 15/11/2029

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2022	69	0	100 %	100 %
2021	66	0	100 %	100 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP17798

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP42187

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38276/>